

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 mai 2011

DCM N° 11-05- 08

Objet : Financement de l'événementiel sportif 2011 et subvention à diverses associations sportives.

Rapporteur : Mme MEDOC, Conseiller Municipal

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 61 000 €. Les manifestations prévues sont :

- le Meeting Metz Moselle Athlélor qui se déroulera le 27 juin prochain au Stade Dezavelle. Cette 6ème édition réunira quelques-unes des stars de l'athlétisme français, voire mondial, ainsi que l'athlète messin Bob Tahri. Environ 250 athlètes de haut niveau représentant 40 pays sont attendus ainsi que 300 coureurs licenciés ou populaires pour le traditionnel 10 kms route.
- le Grand Prix National Duathlon, le 7 août prochain, qui rassemblera les meilleurs athlètes mondiaux et constitue une manche du Championnat de France des clubs de Duathlon.
- Le week-end « sentez-vous sport » qui aura lieu les 10 et 11 septembre prochain au Plan d'Eau. Cette manifestation permettra notamment à un grand nombre de familles de découvrir et de pratiquer une ou plusieurs activités physiques et sportives en prenant en compte les différentes générations.
- Le gala de fin d'année des Sports de Glace. Réalisé sur le thème « les comédies musicales », ce gala offrira aux licenciés la possibilité de présenter les progrès réalisés durant l'année en cours.
- Le Cinquantenaire du Rugby Club de Metz. A cette occasion, diverses animations et créations d'objets souvenirs sont proposées telles que l'accueil du congrès annuel du Comité d'Alsace Lorraine et la réalisation d'un ouvrage historique relatant les cinquante années d'existence du club.

Il est également proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 59 000 €. En complément de la subvention initiale destinée à financer le fonctionnement du club au titre de la saison sportive 2010/2011, il est proposé de verser :

- 20 000 € au Rugby Club de Metz dans le cadre du fonctionnement du Pôle Formation qui alimente l'équipe séniors
- 6 500 € au Hockey Club de Metz pour sa participation au Carré Final qui s'est déroulé à Tours et lui a permis de se placer à la deuxième place et d'accéder ainsi à la Division 2.

Par ailleurs, il est proposé d'attribuer une subvention au titre de la saison en cours (1^{er} versement) à l'AS Metz Grange aux Bois qui dispense une activité football depuis 2010 dans le quartier de la Grange aux Bois, ainsi qu'une subvention au Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny pour le financement d'un poste d'éducateur de l'ESAP.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 120 000 € :

Subventions pour manifestations :

Athlétisme Metz Métropole :	45 000 €
(6 ^{ème} meeting national – 27 juin 2011)	

Metz Triathlon :	10 000 €
(Grand Prix National Duathlon – 7 août 2011)	

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Moselle	3 500 €
(week-end « Sentez-vous Sport » - 10 et 11 septembre 2011)	

Sports de glace :	1 000 €
(gala de fin d'année – 20 mai 2011)	

Rugby Club de Metz	1 500 €
(cinquantenaire du club)	

Subventions de fonctionnement (complément) :

Rugby Club de Metz :	20 000 €
(subvention pour le financement du Pôle Formation)	

Hockey Club de Metz : 6 500 €
(subvention pour le financement du déplacement de l'équipe
de hockey au Carré Final qui a eu lieu à Tours du 15 au 17 avril 2011)

Autres subventions de fonctionnement

Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny : 30 500 €
(participation au financement du poste d'éducateur de l'ESAP)

AS Metz Grange aux Bois : 2 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué:

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives Commissions : Sports du 11 mai 2011, Finances

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés · 18

Décision : ADOPTÉE

Pour : 55 Contre : 0

Abstention : 0

Affichée le : 27/05/2011

Transmission au contrôle de légalité le : 27/05/2011 Référence nomenclature «ACTES» : 7,5